

Projet d'aménagement de sécurité aux abords du passage à niveau N°8 (PN 8) situé sur la commune du Thor

Le passage à niveau PN 8, situé sur la RD 901 sur la commune de Le Thor, fait partie des passages à niveau classés comme préoccupants du point de vue de la sécurité des usagers.

Le Conseil départemental de Vaucluse a étudié, en partenariat avec l'État et SNCF Réseau, la faisabilité d'un projet de sécurisation de ses abords qui comprend :

- › la création d'un giratoire sur la RD901 de desserte du chemin de " Donné ", de la déchèterie, de la station d'épuration et de l'aire d'accueil des gens du voyage ;
- › la création d'une contre allée affectée à la desserte de la déchèterie, du chemin de Donné y compris le franchissement du canal d'irrigation et suppression du tourne à gauche actuel ;
- › la reprise superficielle de la chaussée et du profil en travers de la RD901 (création d'îlots séparateur, bande multifonctionnelle de 1.50 m revêtue utilisable par les cycles....) ;
- › la pose de glissières et de bordures béton ; la création de dispositifs de retenue des eaux de plateforme (Noue et Bassin) ;
- › la suppression et la recréation du canal d'irrigation.

Enquêtes publiques conjointes (déclaration d'utilité publique et parcellaire)

Pour mener à bien cet aménagement, il a été procédé simultanément à l'enquête préalable à sa déclaration d'utilité publique ainsi qu'à l'enquête parcellaire correspondante.

Ces enquêtes publiques conjointes se sont déroulées du **lundi 10 au vendredi 28 juillet 2017 inclus, en mairie de Le Thor.**

A leur issue, le commissaire enquêteur a émis des conclusions favorables qui ont permis à la Préfecture de Vaucluse de délivrer le 31 janvier 2018 l'arrêté de déclaration d'utilité publique et l'arrêté de cessibilité, préalables aux opérations de maîtrise foncière puis aux travaux.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09